



Délibération du Conseil Municipal ordinaire de Frenelles en Vexin du 15 Décembre 2025

En exercice :	20
Présents :	19
Excusés :	0
Absent(s) :	0
Pouvoirs :	1
Votants :	20
Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0

21/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Aline BERTOU, Maire.

Maires adjoints présents : M. BERNARD Pascal, Mme BOUDEVILLE Marie-Christine.

Conseillers délégués : M. LANCIEN Dominique.

Conseillers présents : M. BÉRI Marc, Mme BULKAEN Francine, M. BURETTE Guy, M. CHÉRON Julien, Mme DUGARD Virginie, Mme DUTOT Nathalie, M. FLEURY Jean-Luc, Mme GARCIA BERNARD Catherine, M. GROUT Olivier, M. HORCHOLLES Willy, M. HUMBERT Tony, Mme MARTIN Agnès, Mme MICHELET Carole, Mme PLUVIOSE Marie, M. QUILLET Guillaume.

Pouvoirs : Mme LEMAIRE Corinne à Mme BERTOU Aline

Secrétaire de séance : Mme BOUDEVILLE Marie-Christine

OBJET : Décision Modificative n°2/2025.

Madame le Maire propose :

- ❖ Dépenses d'investissement :
 - * Chapitre 21, compte 2131 « Immobilisations corporelles – Bâtiments publics » - **7 000€**
 - * Chapitre 20, compte 203 « Frais d'études, de recherches et de développement » + **7 000€**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité et à main levée :

- De valider la proposition émise dans les conditions exposées ci-dessus ;
- D'autoriser Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Fait en séance le 15/12/2025

Madame le Maire
Aline BERTOU

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 027-200085462-20251215-21_2025-DE

S²LO

